

## 10 raisons pour un NON au protocole d'IFE-AIDE/EURONAT

1. EURONAT n'a pas besoin de votre argent\*1.
2. Vous pouvez certainement mieux utiliser votre argent qu'en l'offrant.
3. Le plan de financement d'EURONAT n'est pas juste. \*2
4. Les revendications d'EURONAT ne sont pas conformes au contrat qui nous lie. \*3
5. EURONAT vous retire votre contrôle. \*4
6. EURONAT s'enrichit et vous appauvrit.
7. La « comparaison » n'en est pas une, vous donnez tout, ne recevez rien.
8. EURONAT vous soumet à une obligation d'exécution.\*5
9. SAS EQUIPNAT -la société mère d'EURONAT- veut se faire de l'argent.
10. Ne faites pas d'EURONAT un régal pour les requins de la finance.

Informez-vous dans notre page web...

### Votez NON

\*1-Cf Page web mot-clef : Explication du bilan d'Euronat

\*2-Cf Page web mot-clef : Lettre de M. Kipper à M. Loréface

\*3-Cf le répertoire de charges d'exploitation (le règlement de jouissance) : Il n'y est pas prévu de charge d'entretien ni de charge d'investissement

\*4-Cf le protocole article 3 : Le comité consultatif pourra émettre un avis mais ne peut rien imposer.

\*5-Cf Page web mot-clef : Avertissement quand à l'article 2044 du code civil.

Bernhard F